

## Rapport du Trésorier à l'Assemblée Générale du 22/03/2018

Les comptes de l'année 2017 et le budget de l'année 2018 qui ont été arrêtés par le Conseil syndical en date du 23/01/2018 et qui vous sont communiqués, peuvent être complétés par les commentaires suivants.

Ils sont présentés dans les mêmes formes et méthodes que les années précédentes.

### LES RESULTATS 2017 :

L'activité de notre association dégage un large bénéfice de 9570.88€ après une imputation de 24000€ aux Dotations pour Provisions pour gros Travaux, ce résultat se décomposant en 3 groupes :

- l'activité proprement dite de l'Association dégage un bénéfice de 8967.31€,
- l'Union à laquelle nous reversons les cotisations appelées présente un compte nul,
- la Télédistribution présente un résultat de 603.57€.

Concernant l'activité principale, le bénéfice doit être analysé comme suit :

### LES CHARGES

- Rubrique **Espaces verts** : les dépenses globales allouées sont supérieures aux prévisions à hauteur de 5781€. Ce dépassement de budget s'explique par la prise en charge en 2017 des travaux d'abattage des arbres autour de la Mare aux Canards et des replantations y afférant, travaux qui n'ont pas été réalisés faute de temps.
- Rubrique **Voirie** : Le poste Voirie est largement bénéficiaire de 10230€, aucuns gros travaux de voirie n'ayant été engagés en 2017. L'économie principale est sur le poste Travaux Accès Fibre.
- La Rubrique **Réseaux** est en léger bonus. Sans commentaires.
- La rubrique **Sécurité** avait été dotée d'un budget de 3500€. Le dépassement (1846€) s'explique par une intensification des rondes que nous avons demandées à TORANN.
- Les **Frais de fonctionnement** de l'ASL sont globalement inférieurs au budget. Le poste Honoraires (Consultations) en est la principale raison. A noter, le large succès de notre RV annuel qu'est le Pot de l'Amitié.
- Les **Impôts fonciers** sont quasi stables à 6537€, soit 0.3% de hausse sur 2016.
- La **Télédistribution** : La prestation de TFC a été conforme aux engagements pris.

### LES PRODUITS

- Les cotisations représentent l'essentiel de nos recettes : 111480€.
- A cela s'ajoutent :
  - o Les frais de mutation des lots (900€)
  - o La participation d'ASL3 aux tontes de l'UNION (1740€)
  - o Les produits financiers et les cptes financiers débiteurs (3516€)
  - o Des produits exceptionnels (543€) et une reprise sur Dépréciation d'Actif (488€ - NYDEL)

## Association syndicale libre de Brigade 5

*Siège social : 330, Avenue de Brigade, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ  
BP : 59237 – 59654 VILLENEUVE D'ASCQ*

### LE BILAN :

- A l'ACTIF, l'ACTIF IMMOBILISE comprend le réseau de télédistribution en valeur d'acquisition moins la totalité de l'amortissement sur les 5 années.
- Dans l'ACTIF CIRCULANT, à noter principalement un syndicataire indélicat qui a refusé de payer sa cotisation 2017 malgré de nombreuses relances. Ce refus ne peut que lui être préjudiciable et son intérêt est de régulariser au plus vite sa situation.
- Les disponibilités (hors charges à payer) s'élèvent 359051.61€. Quant aux comptes à terme, ils représentent 851455€.
- Au PASSIF, les CAPITAUX PROPRES de l'Association résultent des excédents des exercices précédents cumulés au fil des ans. Ils constituent les « réserves » destinées à financer les travaux de tout genre et représentent un montant de 437000€ dont la réserve affectée à la « Provision pour gros travaux » de 190000€.

### LE BUDGET :

Le **Budget** 2018 est très ambitieux car 2 nouveaux projets restent à finaliser :

En matière de dépenses :

- un budget stable **des espaces verts** de 49000€,
- un budget de 30000€ pour le curage de la Mare aux Canards qui se meurt – nouveau projet,
- un budget **voierie** de 44000€, dont 25300€ au titre de la réfection (20000€ pour l'ASL / 5300€ pour les Résidents). A cela s'ajoutera une étude indispensable de Refonte des Parkings paysagés à hauteur de 10000€ - nouveau projet,
- un budget **Réseaux** stable à 6000€,
- un budget **Sécurité** de 5500€,
- des **frais de fonctionnement** de 11200€ dont 5000€ au titre d'un éventuel contentieux,
- une estimation de **l'impôt foncier** à 6700€.

En termes de recettes :

- une **baisse de la cotisation 2017 à 550€** pour une part à multiplier par 185.8 parts, le but étant de faire profiter les Membres du Syndicat d'une année 2017 très favorable et de consommer une partie de nos Provisions pour Gros Travaux (à hauteur de 37500€),
- une cotisation de 25€ par lot au titre de l'UNION,
- une cotisation par lot concerné de 40€ au titre de la Télédistribution.

Je reste à la disposition de l'Assemblée pour lui apporter toute précision supplémentaire.

LE TRESORIER